

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent quarante-huitième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30 et ajournée au jeudi 14 juillet 2011 à 11 heures au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 22 AOÛT 2011

Procès-verbal de la trois cent quarante-huitième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30 et ajournée au jeudi 14 juillet 2011 à 11 heures au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

LUNDI – 13 JUIN 2011

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Membre socio-économique	X	
CHÉNIER, Claude Représentant des collègues	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
LAVERGNE, Michel Membre socio-économique		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X (<i>quitte à 16 heures</i>)	
<u>INVITÉ :</u>		
GOMMAH PETTRY, Jean-Richard Secrétaire général de l'Université de Bangui	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u>		
AUGER, Mireille	X	

Procès-verbal de la trois cent quarante-huitième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30 et ajournée au jeudi 14 juillet 2011 à 11 heures au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

JEUDI – 14 JUILLET 2011

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Membre socio-économique	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
CHÉNIER, Claude Représentant des collègues	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
LAVERGNE, Michel Membre socio-économique		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche		X
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u>		
AUGER, Mireille	X	

Le président, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 15 h 35.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent quarante-septième réunion (18 avril 2011)
- 3.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque
- 4.- Engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur et attachée ou attaché d'administration au Décanat des études
- 5.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration – paie et avantages sociaux au Service des finances
- 6.- Engagement d'un superviseur clinique au Département des sciences infirmières
- 7.- Engagement d'une ou d'un commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque
- 8.- Autorisation de signature auprès d'Hydro-Québec
- 9.- Approbation d'une entente de collaboration pour la formation en psychoéducation entre l'Hôpital Montfort et l'Université
- 10.- Approbation du renouvellement de l'entente de collaboration avec la firme Global Knowledge
- 11.- Approbation du protocole d'entente cadre avec l'Université de Plovdiv « Paisii Hilendarski » (Bulgarie)
- 12.- Ajournement de la séance
- 13.- Engagement d'une conseillère ou d'un conseiller en gestion des ressources humaines « secteur de la dotation » au Service des ressources humaines
- 14.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en ressources humaines au Service des ressources humaines
- 15.- Engagement d'une secrétaire de direction au Bureau du développement
- 16.- Engagement d'une secrétaire de direction au Décanat des études
- 17.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque
- 18.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en arts visuels à l'École multidisciplinaire de l'image
- 19.- Prolongation du contrat de professeur invité de monsieur Frédérik Doyon
- 20.- Prochaine réunion (29 août 2011)

21.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbal de la trois cent quarante-septième réunion (18 avril 2011)

2.1 Approbation

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Yves Dupont, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent quarante-septième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent quarante-septième réunion, les suites régulières ont été données.

9.- Approbation d'une entente de collaboration pour la formation en psychoéducation entre l'Hôpital Montfort et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

Le président du comité informe les membres avant les discussions qu'il est sociétaire de l'Hôpital Montfort et veut s'assurer que ce statut ne le place pas en situation de conflit d'intérêts à l'égard du traitement de la présente question. Le secrétaire général transmet en séance un avis verbal à savoir qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts et que c'est en toute légalité, selon lui, que le recteur peut participer aux délibérations et au vote concernant le présent point.

Un membre du comité se questionne quant à savoir si l'Université dispose, ou non, d'une couverture minimale d'assurance responsabilité civile générale et de responsabilité professionnelle lors de la réalisation des stages par les étudiants et, le cas échéant, du montant inhérent à cette couverture d'assurance. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche va procéder aux vérifications et fera rapport à la prochaine séance.

L'entente vise à encadrer officiellement une nouvelle collaboration entre l'Hôpital Montfort et l'Université du Québec en Outaouais pour l'accueil d'étudiants stagiaires du programme de maîtrise en psychoéducation (profil avec stage (3158) / profil avec mémoire et stage (3168)).

Puisque l'Hôpital Montfort constitue un établissement pouvant permettre aux candidats de niveau de maîtrise en psychoéducation d'acquérir des expériences cliniques dans un milieu francophone, puisque le programme de maîtrise en psychoéducation (profil avec stage (3158) / profil avec mémoire et stage (3168)) contient des stages devant avoir lieu en milieu de pratique, et puisque qu'il est envisagé que des stagiaires soient accueillis dès le trimestre d'automne 2011 à l'Hôpital Montfort, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande au comité exécutif d'autoriser la signature de l'entente de collaboration jointe au dossier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1499 concernant l'approbation d'une entente de collaboration pour la formation en psychoéducation entre l'Hôpital Montfort et l'Université du Québec en Outaouais (UQO); laquelle est jointe en appendice.

10.- Approbation du renouvellement de l'entente de collaboration avec la firme Global Knowledge

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que l'entreprise Global Knowledge, connue avant sous les noms de Nexient Learning et de CDI Education, entretient des liens étroits avec des universités canadiennes dans le cadre de formation professionnelle en gestion de projet, notamment avec l'Université McMaster et

l'Université d'Alberta. Avec la coordination du Réseau MGP de l'UQ, l'UQO a établi une entente de collaboration avec cette entreprise en 2001 et maintient depuis des relations étroites.

Cette entente de collaboration se traduit par l'attribution d'un certificat aux participants ayant réussi un des quatre programmes de formation en gestion de projet de Global Knowledge dans la région d'Ottawa-Gatineau et la possibilité d'accorder jusqu'à l'équivalent de 9 crédits en vue de l'obtention du diplôme de maîtrise en gestion de projet dans la mesure où le participant satisfait aux conditions d'admissions requises. L'UQO a vérifié le contenu des programmes dispensés par Global Knowledge ainsi que des méthodes d'enseignement et d'évaluation. L'UQO peut aussi mener en tout temps une vérification de qualité et financière auprès de Global Knowledge.

Global Knowledge remet 4 % des frais d'inscription des participants du Québec à ces programmes et 4 % des frais d'inscription aux participants de la région d'Ottawa qui font la demande que leur attestation soit reconnue par l'UQO, ce qui peut représenter un montant d'environ 30 000 \$ pour la durée de la précédente convention (du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013).

L'expérience de ce partenariat a été évaluée très positivement par les responsables du programme de maîtrise en gestion de projet. Selon une estimation sommaire, depuis sa première adoption, cette entente de collaboration aurait attiré plus de vingt étudiants au programme. Ainsi, il est proposé que l'entente de collaboration soit renouvelée .

Un membre se dit surpris du modeste montant perçu par l'Université pour la durée de la convention, soit du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique qu'il préfère demeurer conservateur et assure aux membres du comité que les risques sont mineurs.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1500 concernant l'approbation du renouvellement de l'entente de collaboration avec la firme Global Knowledge; laquelle est jointe en appendice.

11.- Approbation du protocole d'entente cadre avec l'Université de Plovdiv « Paisii Hilendarski » (Bulgarie)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que ce projet de protocole d'entente cadre avec l'Université de Plovdiv découle d'une longue collaboration scientifique entre professeur Wojtek J. Bock et professeur Tinko Eftimov établie déjà dans le passé. Monsieur Eftimov a déjà été professeur à l'UQO. Il est maintenant professeur à l'Université de Plovdiv. Les professeurs Bock et Eftimov désirent poursuivre leur collaboration et l'étendre à la participation d'autres chercheurs ainsi que pour l'échange d'étudiants. Le protocole d'entente proposé facilitera l'accentuation de cette collaboration, le développement de projets de recherche conjoints entre les deux établissements, des visites réciproques, la cosupervision d'étudiants ainsi que des publications conjoints dans les revues scientifiques.

Les échanges réalisés jusqu'à date justifient la signature d'un protocole cadre qui favorisera les collaborations entre l'UQO et l'Université de Plovdiv.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1501 concernant l'approbation du protocole d'entente cadre avec l'Université de Plovdiv « Paisii Hilendarski » (Bulgarie); laquelle est jointe en appendice.

3.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de technicienne ou technicien en documentation au Service de la bibliothèque, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Daniel Godon, directeur du Service de la bibliothèque, de monsieur Simon Bouisset, bibliothécaire au Service de la bibliothèque, ainsi que de madame Ève Pouliot, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu 5 candidatures externes, et a retenu les cinq (5) candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Karine Legault-Leblond, à titre de technicienne en documentation au Service de la bibliothèque.

Madame Legault-Leblond possède environ deux (2) années d'expérience dans le domaine de la gestion de documents. Elle a travaillé au Centre régional d'archives de l'Outaouais et à la Bibliothèque du Cégep de l'Outaouais. Elle a également été rédactrice-révisure indépendante. De plus, elle a été stagiaire au cours des derniers mois à l'UQO, dans le cadre de sa formation de techniques en documentation. Elle vient de compléter une formation de Techniques de la documentation au Cégep de l'Outaouais.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1502 concernant l'engagement d'une technicienne en documentation au Service de la bibliothèque (Karine Legault-Leblond); laquelle est jointe en appendice.

4.- Engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur et attachée ou attaché d'administration au Décanat des études

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de coordonnatrice ou coordonnateur et attachée ou attaché d'administration au Décanat des études, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Denis Hurtubise, doyen des études, de monsieur Jean-Claude Boyer, directeur du Module de l'éducation, ainsi que de madame Ève Pouliot, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu cinq (5) candidatures, dont trois (3) professionnels à statut particulier, et a retenu trois (3) candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Simon Latulippe à titre de coordonnateur et attaché d'administration au Décanat des études.

Monsieur Latulippe possède environ dix (10) ans d'expérience. Il a travaillé à l'UQO à titre de coordonnateur et attaché d'administration pendant trois (3) années et occupait jusqu'à maintenant un emploi provisoire de coordonnateur et attaché d'administration au Décanat des études. M. Latulippe a obtenu un Baccalauréat en Science politique de l'Université de Montréal en 2001.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1503 concernant l'engagement d'un coordonnateur et attachée ou attaché d'administration au Décanat des études (Simon Latulippe); laquelle est jointe en appendice.

5.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration – paie et avantages sociaux au Service des finances

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de technicienne ou technicien en administration – paie et avantages sociaux au Service des finances, le Service des ressources

humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Lise Legault, directrice du Service des finances, de madame Line Lespérance, technicienne en administration – responsable paie et avantages sociaux, ainsi que de madame Ève Pouliot, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu dix (10) candidatures externes, et a retenu cinq (5) candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Natalie Martinelli, à titre de technicienne en administration – paie et avantages sociaux au Service des finances.

Madame Martinelli possède environ une (1) année d'expérience, notamment à Revenu Québec à titre d'agente de recouvrement. Elle vient de terminer une formation de Techniques administratives – comptabilité et gestion au Cégep de l'Outaouais.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1504 concernant l'engagement d'une technicienne en administration au Service de la paie et des avantages sociaux au Service des finances (Natalie Martinelli); laquelle est jointe en appendice.

6.- Engagement d'une superviseure clinique ou d'un superviseur clinique au Département des sciences infirmières

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la création d'un (1) poste professionnel intermittent (35 heures par semaine, 40 semaines par année) de superviseur clinique au Département des sciences infirmières à Gatineau, le Service des ressources humaines a transmis l'avis d'affichage dudit poste intermittent aux trois (3) professionnelles temporaires concernées par le grief 2010-03 et ce, tel que le prévoyait le Règlement hors cour intervenu dans le cadre du règlement de ce grief qui demandait la création d'un ou des postes de superviseur clinique au Département des sciences infirmières.

Le comité de sélection, composé de monsieur Mario Lepage, directeur du Département des sciences infirmières, de monsieur Marc-André De Blois conseiller en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, ainsi que de monsieur Mario Auclair directeur du Service des ressources humaines recommande la candidature de madame Andrée Lucie Lepage à titre de superviseure clinique au Département des sciences infirmières.

Madame Lepage occupait un emploi provisoire (professionnelle temporaire) de superviseure clinique à l'Université depuis 2004. Madame Lepage est bachelière ès sciences (1991) de l'Université de Sherbrooke et détient un Diplôme d'études collégiales en techniques infirmières (1977) du Cégep de l'Outaouais.

Après délibérations, sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1505 concernant l'engagement d'une superviseure clinique au Département des sciences infirmières (Andrée Lucie Lepage); laquelle est jointe en appendice.

7.- Engagement d'une ou d'un commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Daniel Godon, directeur du Service de la bibliothèque, de madame Emanuela Chirac, bibliothécaire au Service de la bibliothèque, ainsi que de madame Ève Pouliot, conseillère en gestion des ressources humaines au Service

des ressources humaines, a reçu cinq (5) candidatures de personnes à statut particulier, et a retenu deux (2) candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Emeline Mukeshimana à titre de commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque.

Madame Mukeshimana possède environ deux (2) années d'expérience dans le domaine du Service à la clientèle. Elle travaille actuellement à l'UQO à titre d'employée à statut particulier comme commis au comptoir au Service de la bibliothèque. Mme Mukeshimana a obtenu un DEC en sciences humaines du Cégep de Sherbrooke, ainsi qu'un Baccalauréat en travail social de l'UQO.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1506 concernant l'engagement d'une commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque (Emeline Mukeshimana); laquelle est jointe en appendice.

8.- Autorisation de signature auprès d'Hydro-Québec

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que l'Université du Québec en Outaouais est tenue de parapher une entente avec Hydro-Québec portant sur l'utilisation d'une portion de terrain détenue par cette dernière. Pour ce faire, il est nécessaire qu'une personne soit désignée pour agir en tant que représentant et signataire de l'entente (Bail no : 1402-033/310939) pour l'Université du Québec en Outaouais auprès d'Hydro-Québec.

Un membre demande si Hydro-Québec procédera, aux termes de cette entente, à la cession du terrain dont il est ici question, à l'Université, ce à quoi le vice-recteur à l'administration et aux ressources répond par la négative.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1507 concernant l'autorisation de signature auprès d'Hydro-Québec; laquelle est jointe en appendice.

12.- Ajournement de la séance

Le président suggère aux membres de procéder à un ajournement de la séance, en raison notamment de dossiers d'embauche encore en cours. Le secrétaire général s'assurera de vérifier la disponibilité des membres et communiquera avec eux afin de les convoquer à la date et à l'heure choisies.

Les points de discussion seront ajoutés à l'ordre du jour d'ici cette date et les documents qui s'y rapportent seront envoyés suivant les modes habituels.

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, il est résolu d'ajourner, à 16 h 15, la séance à une date à déterminer, dans la semaine du 11 juillet.

REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – 14 JUILLET 2011

Le président du comité exécutif, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et décrète, le jeudi 14 juillet 2011, à 11 h, la reprise des travaux de la séance ajournée du comité du 13 juin 2011. Il rappelle aux membres que le comité est invité à traiter des nouveaux points 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. Il rappelle également que la documentation relative au traitement de ces points a été envoyée aux membres dans le délai normal.

13.- Engagement d'une conseillère ou d'un conseiller en gestion des ressources humaines « secteur de la dotation » au Service des ressources humaines

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance d'un poste de conseillère ou conseiller en gestion des ressources humaines « secteur de la dotation » au Service des ressources humaines, la direction du Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Mario Auclair, directeur du Service des ressources humaines, monsieur Robert Bondaz, registraire, monsieur Marc-André De Blois, conseiller en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu dix (10) candidatures, quatre (4) furent soumises à des tests de sélection et quatre (4) furent retenues pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Nancy Beaulieu à titre de conseillère en gestion des ressources humaines « secteur de la dotation » au Service des ressources humaines.

Madame Beaulieu possède sept (7) années d'expérience dans le domaine des ressources humaines à titre de conseillère et ce, dans les secteurs public et privé. Elle travaille actuellement à titre de conseillère en ressources humaines à l'Hôpital Montfort à Ottawa.

Madame Beaulieu a obtenu de l'Université de Montréal un Baccalauréat ès sciences (B.sc.) en terminant des études de premier cycle en relations industrielles (2004), de même qu'un Certificat en santé et sécurité au travail (2007).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1508 concernant l'engagement d'une conseillère ou d'un conseiller en gestion des ressources humaines « secteur de la dotation » au Service des ressources humaines (Nancy Beaulieu); laquelle est jointe en appendice.

14.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en ressources humaines au Service des ressources humaines

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la création d'un poste (résolution 351-CA-5316) de technicienne ou technicien en ressources humaines au Service des ressources humaines, la direction du Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de monsieur Mario Auclair, directeur du Service des ressources humaines, monsieur Marc-André De Blois, conseiller en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et madame Nancy Beaulieu, conseillère en ressources humaines à l'Hôpital Montfort à Ottawa, a reçu quatorze (14) candidatures, cinq (5) furent soumises à des tests de sélection et trois (3) furent retenues pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Marie-Josée Roy à titre de technicienne en ressources humaines au Service des ressources humaines.

Madame Roy possède quatre (4) années d'expérience pertinente à titre de technicienne en administration dans le réseau public dont la dernière année dans le secteur de la dotation au Centre de santé et services sociaux de Gatineau (CSSSG).

Madame Roy a obtenu du Cégep de Limoilou un Diplôme d'études collégiales en administration « option gestion de commerces » (2007). Elle est présentement inscrite à

l'UQO au Certificat en relations industrielles et ressources humaines et a complété cinq (5) cours.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1509 concernant l'engagement d'une technicienne en ressources humaines au Service des ressources humaines (Marie-Josée Roy); laquelle est jointe en appendice.

15.- Engagement d'une secrétaire de direction au Bureau du développement

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Bureau du développement, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de madame Martine Deschênes, adjointe au développement au Bureau du développement, monsieur Sylvain Ladouceur, directeur à la Fondation de l'UQO, et madame Ève Pouliot, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu six (6) candidatures et en a retenu quatre (4) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Nadège Doffou, à titre de secrétaire de direction au Bureau du développement.

Madame Doffou possède environ six (6) années d'expérience à titre d'adjointe administrative ou de direction auprès d'entreprises privées et publiques. Elle a obtenu un Brevet de technicien supérieur (BTS), assistante de gestion PME-PMI option adjointe administrative du Groupe Pigier, Abidjan, Côte d'Ivoire. Elle a obtenu la reconnaissance d'un Diplôme d'études collégiales du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1510 concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Bureau du développement (Nadège Doffou); laquelle est jointe en appendice.

16.- Engagement d'une secrétaire de direction au Décanat des études

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Décanat des études, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de monsieur Denis Hurtubise, doyen des études, madame Nicole Ross, assistante administrative au Rectorat, et madame Ève Pouliot, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une (1) candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Jacinthe Poulin, à titre de secrétaire de direction au Décanat des études.

Madame Poulin possède environ neuf (9) années d'expérience en secrétariat. Elle travaille actuellement à l'UQO à titre d'employée à statut particulier comme secrétaire de direction au Décanat des études (depuis août 2010). Elle possède un diplôme d'études collégiales en techniques administratives du Campus Notre-Dame de Foy à Cap Rouge.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1511 concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Décanat des études (Jacinthe Poulin); laquelle est jointe en appendice.

17.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la

bibliothèque

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la création d'un poste (résolution 351-CA-5316) de technicienne ou technicien en documentation au Service de la bibliothèque, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de monsieur Daniel Godon, directeur du Service de la bibliothèque, madame Dominique Parent, documentaliste au Service de la bibliothèque, et madame Ève Pouliot, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une (1) candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Christian Maurice, à titre de technicien en documentation au Service de la bibliothèque.

Monsieur Maurice possède environ deux (2) années d'expérience. Il travaille actuellement à titre d'employé à statut particulier à l'UQO comme technicien en documentation au Service de la bibliothèque depuis janvier 2010. Monsieur Maurice possède un DEC en techniques de la documentation du Collège Lionel-Groulx (2009).

Après délibérations, sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1512 concernant l'engagement d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque (Christian Maurice); laquelle est jointe en appendice.

18.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en arts visuels à l'École multidisciplinaire de l'image

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membre que suite à la vacance d'un poste de technicienne ou technicien en arts visuels à l'École multidisciplinaire de l'image, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Louise Mercier, directrice de l'Unité de gestion des études de premier cycle en arts, madame Ginette Daigneault, professeure à l'École multidisciplinaire de l'image, madame Nada Guzin Lukic, directrice de l'École multidisciplinaire de l'image et monsieur Marc-André De Blois, conseiller en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu douze (12) candidatures externes, dont cinq (5) furent retenues pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Martin Simard à titre de technicien en arts visuels à l'École multidisciplinaire de l'image.

Monsieur Simard possède plus de dix (10) années d'expérience à titre de coordonnateur technique en arts. Il est actuellement coordonnateur technique et responsable des montages pour le Centre d'artistes AXENÉO7. M. Simard possède une formation en arts et design de l'UQO et a complété 84 crédits de son programme.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1513 concernant l'engagement d'un technicien en arts visuels à l'École multidisciplinaire de l'image (Martin Simard); laquelle est jointe en appendice.

19.- Prolongation du contrat de professeur invité de monsieur Frédérik Doyon

Le comité exécutif a approuvé le 14 août 2007 (301S-CX-1318) l'embauche de monsieur Frédérik Doyon à titre de professeur invité dans le domaine des sciences forestières pour une période de trois ans, dans le cadre d'un financement du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) du Québec. Le financement confirmé, la période fut déterminée avec le MDEIE du 18 août 2008 au 17 août 2011.

La subvention du MDEIE prend fin le 17 août 2011. Toutefois, le professeur Doyon bénéficie depuis d'autres subventions provenant notamment du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG), la compagnie Tembec et le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT).

Le 26 avril 2011, le conseil d'administration de l'UQO (351-CA-5305) a autorisé le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à procéder à l'embauche de monsieur Doyon à titre de professeur régulier, sous réserve de l'obtention des financements attendus pour l'ISFORT. Malheureusement, nous estimons que cette décision ne sera connue qu'à la fin de l'été, selon le scénario le plus optimiste.

Le professeur Doyon doit conserver un statut de professeur afin de maintenir son éligibilité à ses différentes subventions de recherche.

Afin de combler la période de transition d'ici la réponse du gouvernement du Québec concernant l'ISFORT, il est proposé de prolonger le contrat de professeur invité de monsieur Doyon pour une période d'un an.

Il est convenu d'ajouter un attendu à la résolution 348-CX-1514 précisant le contexte de l'embauche de monsieur Frédéric Doyon. À l'invitation du président du comité, le secrétaire général explique qu'il a été informé par la doyenne de la gestion académique que l'embauche dont il est ici question a reçu l'accord du directeur du Département, mais non celui de l'assemblée départementale puisque celle-ci n'a pu être consultée. Il ajoute que deux représentants du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université (SPPUQO) ont corroboré. Le secrétaire général fait la lecture de l'attendu rédigé à cet effet.

Après délibérations, sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 348-CX-1514 concernant la prolongation du contrat de professeur invité de monsieur Frédéric Doyon; laquelle est jointe en appendice.

20.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 22 août 2011 à 16 heures.

21.- Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 11 h 38.

Original signé par :

Le président, Jean Vaillancourt
Le secrétaire, Luc Maurice